



Licence professionnelle Guide conférencier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Guide conférencier. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028191

HAL Id: hceres-02028191

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028191>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Guide conférencier

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres, langues, arts, communication

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Développement et protection du patrimoine culturel*, spécialité *Guide conférencier* prépare à et délivre la certification permettant l'exercice de la profession réglementée de guide conférencier. Elle permet également d'exercer le métier d'accompagnateur de voyage ou de médiateur culturel par exemple. Elle apporte une large culture fondée sur la connaissance du patrimoine historique, artistique, littéraire et géographique de la France et de l'Europe.

Elle est attachée à l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres, Arts, Sciences humaines de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) et hébergée dans le lycée régional de l'Hôtellerie et du Tourisme Paul Augier. Cette formation est unique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation, réformée en 2012 (le diplôme initialement délivré est devenu une licence professionnelle), sont clairs et directement alignés avec la profession de guide conférencier dont la réglementation est régie par le code du Tourisme. A partir de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), le dossier détaille les compétences requises pour l'exercice de la profession qui n'est désormais possible qu'après obtention d'une carte professionnelle.</p> <p>C'est une formation de bon niveau sur la connaissance du patrimoine, de l'histoire, des méthodes de guidage, des langues. Il existe cependant une réserve quant à la place donnée à la lecture des paysages naturels et urbains qui semble insuffisante au regard de cette compétence fortement demandée aux guides.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation est conforme aux dispositions de la réglementation qui en fixe les contenus.</p> <p>En revanche, la mutualisation des enseignements scientifiques avec la licence <i>Histoire</i> n'est peut-être pas adaptée. Le niveau d'acquisition des étudiants de la licence <i>Histoire</i> étant plus élevé que celui des étudiants de la LP <i>Guide conférencier</i>, les deux publics semblent ne pas trouver leur compte dans le contenu proposé. Il serait bien de prévoir davantage d'autonomie pour la définition de la formation de la LP afin de programmer des contenus plus adaptés au public concerné. Le dossier indique que cette forte mutualisation des enseignements résulte d'un manque de moyens financiers. Si tel est le cas, la possibilité d'un soutien supplémentaire de l'université devrait être étudiée.</p>

Bien que l'hypothèse selon laquelle demander un niveau de connaissances scientifiques en histoire de même niveau entre une licence et une licence professionnelle soit tout à fait louable et intéressante, cela ne doit pas évidemment empêcher d'apporter des connaissances spécifiques liées au métier de guide conférencier.

Les étudiants circulent dans trois lieux d'enseignements, ce qui complique le déroulement de la scolarité (difficultés de transport, problèmes de compatibilité des emplois du temps). Ce point est souligné dans l'évaluation de la formation par les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Il existe de nombreuses relations avec les institutions et associations du secteur mentionnées dans le dossier mais, chose étrange, les fiches relatives aux partenariats avec les autres établissements de formation et le milieu socio-économique sont vides et même soulignées sans objet. On note la collaboration entre l'université et le lycée régional de l'Hôtellerie et du Tourisme Paul Augier, notamment pour les langues.

Globalement, la formation bénéficie d'un positionnement pertinent dans l'environnement local, régional et national ; elle est unique en région PACA dont l'activité touristique est dynamique. Elle est donc tout à fait appropriée compte tenu de la vocation touristique de cette région et de la richesse de son patrimoine culturel.

Si le partenariat avec le lycée régional de l'Hôtellerie et du Tourisme Paul Augier apparaît comme un point fort s'agissant de la professionnalisation et du lien avec les métiers du tourisme, il comporte cependant le risque d'un certain isolement à l'égard de l'UFR.

Equipe pédagogique

La part de professionnels composant l'équipe pédagogique est insuffisante : deux professionnels (qui dispensent 112 heures de cours) pour cinq universitaires (un professeur d'université (PU), directeur de la formation, trois maîtres de conférences (MCF) et un professeur agrégé (PRAG)). L'équipe est complétée de cinq enseignants du second degré, issus du lycée partenaire Paul Augier.

Le dossier n'indique pas la fonction des intervenants professionnels au sein de leur mairie d'exercice, ce qui ne permet pas d'apprécier l'adéquation entre leur profil et les objectifs de la formation. Par ailleurs, il serait intéressant d'examiner en quoi certaines interventions de professionnels sont quelquefois plus pertinentes dans des domaines comme la communication, le théâtre (placer sa voix, captiver tous les publics, adopter le bon ton) ou le marketing (pour une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins spécifiques).

L'équipe pédagogique se réunit quatre fois par an, soit en conseil de perfectionnement, soit en conseil pédagogique. Le rythme d'organisation de réunions entre ces deux conseils n'est pas précisé.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont en croissance constante (passant de 15 à 27 inscrits sur la période 2012/2015). La formation est relativement attractive : le dossier mentionne 50 candidatures reçues pour 21 inscrits et un nombre croissant d'étudiants en formation continue en attente d'une reconversion professionnelle (60 % de l'effectif global). Cependant, l'année de référence de ces données n'est pas précisée. Il est étonnant de constater aussi peu d'étudiants provenant de deuxième année de licence (L2), de DUT (diplôme universitaire de technologie) ou de BTS (brevet de technicien supérieur). Une très grande majorité vient d'« autres formations », sans davantage de précision dans le dossier.

Le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant (sur les trois dernières années, plus de 90 %).

Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études est faible (environ 50 %). En 2015, sur treize réponses, la poursuite d'études est un cas unique. Six diplômés sont en emploi et cinq en recherche d'emploi. 30 % des diplômés abandonnent la profession avant même de l'avoir exercée, 20 % sont embauchés comme guide conférencier et 50 % sont auto-entrepreneurs dans des conditions que l'on peut imaginer précaires. Il faut prendre en compte que la profession de guide conférencier est très dépendante (et fragilisée) par les fluctuations du secteur touristique, notamment pour les guides conférenciers indépendants qui représentent la moitié des emplois à la sortie de la formation.

La LP gagnerait sans doute à réguler davantage son effectif afin de mieux correspondre à la fois à un marché de l'emploi resserré et aux compétences et motivations attendues d'un guide conférencier professionnel. Le responsable de la formation formule un diagnostic très lucide sur ce point. Le réel challenge serait aussi de mieux évaluer la motivation des candidats et d'évoquer avec eux leur projet professionnel. Un entretien de recrutement d'une durée de 30 minutes, au lieu de 15 actuellement, serait peut-être préférable, avec une pré-sélection plus exigeante, y compris sur ces critères.

Place de la recherche
<p>Comme il est de nombreuses fois rappelé tout au long du dossier, la LP entretient le moins possible de relations avec le monde de la recherche et lorsque c'est le cas, comme par exemple dans le cadre de la collaboration avec la licence <i>Histoire</i>, le rédacteur le regrette.</p> <p>Il est préjudiciable qu'il n'y ait pas de réflexions plus constructives entre le monde de la recherche et cette LP. La professionnalisation n'exclut pas une démarche de recherche propre à son domaine et c'est ce que l'on peut attendre d'une licence, fut-elle professionnelle. La dichotomie professionnel/recherche est trop accentuée, voire recherchée dans cette formation. Un PU comme directeur de la formation, trois MCF et un PRAG comme participants à l'équipe pédagogique devraient pourtant aider à développer cette dimension.</p> <p>Une articulation plus affirmée avec la recherche serait justifiée par la nécessité de développer une forte capacité de renouvellement et d'adaptation des connaissances aux évolutions sociétales et du territoire qui va au-delà des techniques de recherche documentaire.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les objectifs de la formation sont clairement professionnels. Les métiers sont bien évidemment ciblés sur celui de guide conférencier mais aussi sur ceux d'accompagnateur de voyage ou de médiateur culturel par exemple.</p> <p>La place de la professionnalisation est probante. L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel est bien assuré par les professionnels et par le biais du stage. La formation comporte de nombreuses visites sur les sites touristiques locaux et des mises en situation professionnelle accompagnées par des acteurs professionnels, membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>Le manque de ressources financières de la formation est signalé dans le dossier comme un frein pour l'implication de professionnels dans la formation. Un soutien accru de l'université mériterait d'être mis en place.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets et les stages ont une place importante dans la formation. Ils font l'objet d'un suivi et d'une évaluation satisfaisants. Les projets sont bien distincts des stages et sont consacrés aux techniques de guidage, lectures de paysage et projets de visites se déroulant dans les langues vivantes étudiées.</p> <p>On regrette que le projet tuteuré soit disséminé de manière floue entre le cours Analyse spatiale ou le cours Patrimoine. Le volume horaire, normalement de 125 heures dédiées au projet tuteuré, est difficilement identifiable. En outre, conformément à la réglementation, ce projet devrait faire l'objet d'un module spécifique distinct des autres unités d'enseignement (UE) de la maquette pédagogique.</p> <p>Il s'agit de l'unique formation de ce type pour cette grande région, et pourtant, on note des difficultés pour trouver des stages de longue durée (sachant qu'un stage de plus de huit semaines est toujours plus difficile à trouver). Par ailleurs, les métiers visés sont plus risqués que d'autres pour les employeurs car les guides sont placés directement en face du public, souvent seuls, et qu'un visiteur peut se révéler être un véritable « prédateur » face à un guide inexpérimenté dont les connaissances sont encore fragiles. Les étudiants en recherche de stages devraient bénéficier d'un accompagnement plus important de la part de l'université.</p>
Place de l'international
<p>Il est mentionné dans le dossier que la carte et la certification de guide conférencier sont destinées à un exercice limité au territoire français. La dimension internationale est donc signalée « sans objet », alors que la formation accueille 50 % d'étudiants étrangers. Il y a là une sorte de paradoxe : on pourrait s'attendre à ce que cette richesse culturelle et linguistique liée au profil des étudiants soit davantage exploitée. En outre, des cours de français à leur attention pourraient être proposés, basés sur du vocabulaire lié aux différents types de patrimoine. A cet effet, il serait peut-être possible de se rapprocher d'une licence de langues présente dans le champ de la formation.</p> <p>Par ailleurs, il est étonnant que la dimension internationale ne soit pas traitée compte-tenu du fait que les usagers des services d'un guide conférencier sont très souvent des touristes étrangers.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement (sur dossier et entretien) sont exigeantes et permettent une bonne sélection en formation initiale. C'est moins le cas pour la formation continue qui obligerait, selon le dossier, à un recrutement moins sélectif (obligation d'un financement de la formation par le biais des crédits de la formation continue). L'échelonnement des candidatures de la formation continue paraît également être un facteur contraignant qui conduit à une sélection moins exigeante. Le dossier souligne notamment des difficultés dans la maîtrise des bases de la culture française, en particulier orales, et un niveau global inférieur à celui des étudiants de la licence d'histoire.</p> <p>Une réflexion est à mener sur le public visé par cette formation et sur les prérequis pour le recrutement des étudiants en formation continue et reconversion professionnelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est dispensée exclusivement en présentiel. La place accordée aux demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP) est mentionnée dans le dossier mais pas quantifiée. Le numérique passe essentiellement par la diffusion des supports de cours. Il n'existe pas de réflexion spécifique autour des pratiques du numérique qui pourtant modifient en profondeur les pratiques des médiateurs culturels.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est en adéquation avec les objectifs de la LP : les langues, le stage, les techniques de guidage, la connaissance du milieu professionnel et l'analyse spatiale donnent lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS) d'un nombre supérieur à celui des autres UE. En revanche il n'est pas compréhensible d'identifier les raisons qui conduisent à la convocation d'un seul jury d'année en septembre. On se demande pourquoi la réunion du mois de janvier du jury est qualifiée d'informelle.</p> <p>Une prédominance excessive de l'oral est constatée dans les modalités de contrôle des connaissances, au détriment de l'écrit. L'oral est la modalité pour toutes les UE sauf pour l'UE <i>Patrimoine géographique et littéraire</i> et les langues qui sont évaluées à l'oral et à l'écrit. La forte prévalence de l'évaluation orale et l'absence de rattrapage autorisé peuvent constituer une difficulté.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La formalisation des compétences a été normalisée par la profession. Le suivi de l'acquisition des compétences s'effectue par l'intermédiaire des « sorties de guidage » mais l'organisation de ce suivi n'est pas lisible. Il serait bien, comme l'indique le dossier, de prévoir une évaluation de l'acquisition des compétences par plusieurs enseignants et/ou professionnels et non un seul enseignant comme cela existe actuellement.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est difficilement réalisé. On constate peu de réponses au dispositif mis en place par l'université. Par exemple, sur 24 inscrits en 2014-2015, 13 étudiants ont répondu au questionnaire. Par ailleurs, une part non négligeable des diplômés (30 %) n'est pas guide conférencier. Un renforcement annoncé de la collaboration avec la Fédération des guides conférenciers est souhaitable pour un suivi plus probant du devenir professionnel des anciens étudiants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le dossier fait état des difficultés qui ont prévalu à la mise en place du conseil de perfectionnement qui doit effectivement améliorer son fonctionnement (très peu de membres étaient présents lors de la réunion du conseil de perfectionnement dont le compte rendu est communiqué).</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est fournie en annexe au dossier mais n'est pas mentionnée dans le dossier de présentation de la formation.</p> <p>Le pilotage de la formation doit indéniablement être amélioré ainsi que ses outils de suivi, incluant des comptes rendus formalisés des travaux des instances concernées.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une licence professionnelle aux objectifs et aux débouchés très clairs.
- Une formation unique en région PACA.
- Un partenariat étroit avec le lycée régional de l'Hôtellerie et du Tourisme Paul Augier qui héberge la formation.
- Un ancrage territorial fort, en lien avec les métiers du tourisme, de la culture et du patrimoine.

Points faibles :

- Une gouvernance et un pilotage de la formation fragiles.
- Un recrutement insuffisamment maîtrisé.
- Le manque de moyens financiers qui ne permet pas une réelle implication des professionnels, réduisant ainsi les possibilités de partenariat et les sorties de guidage encadrées.
- Le manque de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- L'absence d'ouverture à l'internationale.

Avis global et recommandations :

La LP *Guide conférencier* paraît connaître un passage délicat du point de vue des moyens mis à sa disposition, du pilotage de la formation et de l'organisation du cursus d'études. Qu'il s'agisse du conseil de perfectionnement, des modalités de recrutement, du fonctionnement des jurys, le dossier fait état de difficultés dans leur mise en œuvre.

Afin de pallier ces difficultés, l'alternance pourrait être examinée comme une voie intéressante tant pour la formation de terrain que pour l'accroissement des moyens financiers mis à disposition de la formation. En outre, le pilotage de la formation devrait être instauré de façon plus solide en associant davantage professionnels et étudiants, concernant notamment le comité de perfectionnement et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Il paraît nécessaire de maîtriser la progression du nombre d'inscrits relevant du public en reconversion professionnelle et surtout la consistance de leur projet professionnel. Un bon guide conférencier doit certes acquérir toutes les connaissances que cette formation ne manquera pas de lui livrer mais il s'agit également d'identifier son envie de transmettre, sa motivation à faire ce métier, ses pistes de lieux de stages et sa vision de la profession de guide conférencier. L'attractivité de la formation pourrait être améliorée au plan qualitatif par la mise en situation de visites guidées dans des villes ou des sites situés dans les villes d'origine des étudiants (ou découverts lors d'un voyage), en fonction des projets professionnels des étudiants.

Enfin, la part des professionnels dans la mise en œuvre de la formation devrait être accrue en prenant en compte la diversité des profils, le nombre d'heures d'enseignement qui leur sont confiées et leur origine géographique (ce qui pourrait permettre de traiter a minima de l'ouverture à l'international).

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

LP **Guide conférencier**

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180015010-019548-RT

Nice, le 18 avril 2017

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique intervenant dans la formation LP GC a pris bonne note du rapport d'évaluation de l'HCERES. Elle tient à remercier les évaluateurs pour leur travail et leur compte-rendu très détaillé, clair et objectif, qui démontre une lecture complète des documents proposés et une synthèse effectuée dans un sens constructif.

Nous souhaiterions apporter quelques éclaircissements ou compléments d'information aux différents points qui ont été soulevés dans le rapport.

Concernant la gouvernance, le pilotage et le lien avec l'UFR

Trois lieux accueillent les enseignements de la LP:

- L'UFR Lettres et Sciences Humaines, campus Carlone – Enseignement du savoir -
Pour les cours mutualisés : histoire, histoire de l'art, anglais (non mutualisé)
- Le Lycée Paul Augier, Arénas – Enseignement du savoir-faire touristique
Pour les cours de patrimoine géographique, Espagnol, Italien, histoire et littérature, techniques de guidage
- La Médiathèque de Vence – en complément des cours d'histoire de l'art -pour les cours d'histoire de l'art.

Une collaboration étroite entre le responsable universitaire et la responsable « lycée » de la formation évite tout risque « d'isolement à l'égard de l'UFR » puisqu'aucune décision n'est prise sans consultation mutuelle. Une convention de partenariat est en cours de discussion.

Concernant le recrutement du public de formation continue

La profession est en effet très convoitée par les candidats en reconversion professionnelle car elle offre une grande flexibilité financière et organisationnelle. Les critères de sélection seront revus pour assurer une nécessaire homogénéité de chaque promotion sur les fondamentaux tout en préservant la richesse d'une diversité de publics qu'apporte des cohortes mixant les publics.

Concernant le manque de suivi des diplômés

L'absence de réponse aux enquêtes de l'OVE pourrait être contrebalancée par la création d'un véritable esprit de promotion au sein même de la formation, pendant l'année de formation. Des liens

étroits pourraient en effet être facilement établis étant donné les effectifs dans la formation. Nous souhaitons également un rapprochement avec la Fédération nationale des guides conférenciers et y travaillons.

Concernant l'ouverture à l'international

L'exercice de la profession n'est pas une évidence à l'international. Les mobilités, échanges, double diplomation ne sont donc pas tout à fait naturels.

Toutefois, dès qu'il a été possible, la direction de la Licence Professionnelle n'a pas hésité à mettre en pratique des conventions et des stages avec l'Espagne, l'Italie ou les Etats Unis.

La suite du document apporte des éléments complémentaires sur les autres points soulevés dans le rapport hors points faibles de la conclusion.

L'équipe pédagogique :

Les 2 professionnels enseignant dans cette licence diffusent d'une part 70 h de cours et d'autre part 100 h, ce qui conduit à un totale de **170 h** et **non pas 112 h** (40% des enseignements). Il faut noter aussi que les enseignants du « second degré, issus du lycée partenaire Paul Augier » sont des professionnels du guidage, comme c'est le cas de la coordinatrice. La comptabilisation de l'enseignement ne doit pas être calculée en fonction des enseignants qu'y participent mais des heures effectives de chaque volet de formation d'une UE donnée (connaissances, techniques, pratiques), ce qui, en effet, n'est pas précisé dans notre dossier d'évaluation. A titre d'exemple, si on considère que l'enseignement des langues (23 %) doit comporter une forte dominante professionnalisante (vocabulaire du guidage et de l'histoire de l'Art et du patrimoine...), les heures d'enseignement des universitaires (connaissances) représentent alors 30 % et celles des professionnels ou des professionnels (techniques et pratiques), 70 %.

Les interventions d'autres professionnels se déroulent sur le terrain et permettent aux étudiants d'apprécier les différentes compétences pratiques du métier. D'autre part, ces interventions permettent une réflexion et une étude de la transmission du commentaire, tant par leur qualité de communication que par leur adaptation à un public. Les cours d'art dramatique et de marketing n'étant pas prévus dans la maquette, les notions de base de communication sont diffusées durant le cours de techniques de guidage et s'appuient sur ces interventions hebdomadaires pour l'illustration par l'exemple et l'analyse.

L'équipe pédagogique se réunit en début d'année et à chaque fin de semestre plus une fois au cours de l'année selon les besoins.

Effectifs, insertions professionnelle et poursuite d'études :

Peu d'étudiants sont issus de **BTS** tourisme car la réforme de celui-ci propose un cursus orienté vers le marketing et les nouvelles technologies qui ont remplacé la diffusion de matières culturelles comme l'histoire de l'art. Les autres candidats sont issus de **formations littéraires** le plus souvent, comme histoire, histoire de l'art, lettres ou langues. Une promotion plus importante de la LP sera mise en place dans le prochain contrat puisqu'il est demandé un « jumelage » entre formation du même secteur pour un meilleur affichage des possibilités offertes en interne pour les étudiants.

Place de la recherche :

Une place à la recherche serait en effet souhaitable et elle peut s'appuyer sur l'équipe pédagogique. Cependant, elle ne peut non plus se développer au-delà d'une sensibilisation et être très orientée sur le renouvellement des pratiques professionnelles pour ne pas aboutir à une perte de lisibilité de la formation et de cohérence avec les objectifs clairement professionnels qui doivent être prépondérants.

Place des projets et des stages :

Les stages de plus de 8 semaines restent difficiles à trouver. Il semblerait que la raison majeure soit la difficulté de gratification par les entreprises. Le professeur de technique de guidage apporte une aide active à cette recherche de stages et accompagne les étudiants.

Modalités d'enseignement et place du numérique :

Dans l'ensemble, les étudiants maîtrisent **les nouvelles technologies** mais le rapport des nouveaux publics avec les outils numériques peut laisser penser qu'une formation spécifique au guidage numérique ou à distance pourrait peut-être apporter une valeur ajoutée aux diplômés, valorisables dans le secteur du e-tourisme notamment.

Evaluation des étudiants :

Le jury se réunit bien à chaque fin de semestre. D'autre part, la plupart des **évaluations sont orales** car la profession cible les compétences orales et relationnelles. Les évaluations écrites apportent bien sur un complément intéressant pédagogiquement et d'un point de vue de l'évaluation de la maîtrise de la langue française à l'écrit. Ce point sera revu dans le cadre des prochaines maquettes et MCC.

Suivi de l'acquisition des compétences :

Nous prévoyons **des évaluations par des professionnels extérieurs**, qui compléteront les évaluations par l'enseignant en charge de la matière pour diversifier les points de vue et éclairages sur l'acquisition des compétences métiers, pour cette profession règlementée.

Conseil de perfectionnement et pilotage de la formation :

Compte de la disponibilité de chacun, **l'organisation du conseil de perfectionnement** est difficile à mettre en place mais c'est une obligation à laquelle nous nous astreindrons. Il est, de plus, fondamental, de prendre ce temps de réflexion avec les professionnels une fois par an.

Avis global :

L'alternance fait partie du cadrage pour els LP de l'UNS. Elle reste à étudier pour la LP GC car le métier est saisonnier et s'adapte peu au rythme de l'alternance. Cela dit, ce type de cursus renforcerait les moyens financiers et la professionnalisation.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN